

Paris, le 25 novembre 2020

REPRISE DES CULTES PUBLICS A PARTIR DU 28 NOVEMBRE

LA CEF ATTEND UNE JAUGE REALISTE POUR LE NOMBRE DE FIDELES AUTORISES AUX CELEBRATIONS PUBLIQUES

Suite à l'incompréhension manifestée par les catholiques et d'autres quant au nombre de 30 personnes autorisées à assister à une célébration publique à partir du 28 novembre, le Président de la CEF, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, et le Président de la République, M. Emmanuel Macron, ont eu un échange téléphonique hier soir, 24 novembre.

Il ressort qu'une jauge réaliste, tout en restant stricte, sera définie d'ici jeudi matin pour une mise en application en deux étapes : samedi 28 novembre puis après la réévaluation du 15 décembre. C'est dans cette perspective que la CEF continue son dialogue avec les services du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur.



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07